

ALSMANDENS GRUPPE
SPRECHER GRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

**INFORMATION
INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO**

**NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE**

Brussels, April 1976

**A COMMUNITY STRATEGY FOR FULL EMPLOYMENT AND
STABILITY**

The Commission has approved the guidelines for the preparation for the Tripartite Conference which will take place this June and in which the social partners, the labour and economic ministers and the Commission will participate. It has put forth these guidelines in a document which will serve as the basis of consultations with the social partners. These consultations will be conducted by Vice-President Haferkamp and the services of the Commission. The Commission underlines the necessity to define and implement a Community strategy for full employment and stability.

Following these consultations the Commission will adopt its final proposals for the Tripartite Conference.

A Summary of the document follows.

Summary of the document SEC(76)1400

1. Although there are definite signs that the European economy is picking up, there is great uncertainty as to the pace, duration and scale of the present upswing and the longer-term prospects for economic development (paras. 1-2).
2. The recession of 1974/75 has many - national and international - roots among which the excessive claims imposed on GNP by the social partners and the government sector are the most important. Unless there is a profound change in this respect, more inflation and more unemployment must be expected in the second half of the 'seventies. Such a development could well prove too much for our democratic forces (paras. 3-7).
3. It is clear that in the present situation full employment must be given highest priority. Full employment cannot be achieved without vigorous growth. A GNP growth rate must be aimed for going beyond that which is currently regarded by most national experts as feasible for the coming years. A higher growth rate will be easier to achieve if it is made part of a Community strategy. Without undermining stability a higher growth rate can, however, only be aimed for if more restraint is exercised by the social partners, when taking their decisions with regard to prices and wages, and by the authorities in their decisions with regard to public expenditure and taxes. This requires a consensus on the main social and economic policy goals (paras. 8-14).

4. The restoration of full employment and stability is a political necessity. It will be achieved only if all the democratic forces join in an alliance for full employment and stability (paras. 15-16).
5. The emphasis of employment policy must be on positive measures for the rapid reduction of unemployment, e.g. temporary employment premiums for additional recruitments and actions to increase employment among young people. At the same time, the conditions must be created, through general labour market measures, to enable structural changes to take place smoothly (paras. 17-21).
6. Full employment cannot be restored unless there is an above average increase in investment. Private investment will not recover unless corporate profits improve. Specific measures should be taken to encourage investments in areas with persisting high unemployment and investments to save energy, to alleviate pollution and to improve health and safety at the work place. An expansion of current investment reporting systems to other sectors is worth considering. The share of public investment in government expenditure should be increased (paras. 22-25).
7. An essential part of the alliance is the acceptance of the need for collective self-discipline regarding increases in incomes and prices. Money wages must make allowance for price increases. But national systems of wage indexation should not take into account price increases resulting from increases in indirect taxes or changes in the terms of trade (oil prices). In the longer term the growth of labour productivity is the key parameter for real wages. If the relationship between consumption and investment is to revert to normal, the trend of real wages must, however, for a time lag behind the trend of labour productivity. A greater elasticity of collective bargaining agreements is needed to deal with unforeseen economic events. Promotion of asset ownership, better information on income and asset distribution and greater worker participation in company decisions would go a long way towards restoring social peace (paras. 26-34).
8. If a "social compromise" is to be achieved, it will continue to be necessary to use direct price policies in certain member countries in order to control the rate of inflation. For the next 18-24 months, however, it is the firms which should make a substantial contribution to price stability, since they will be in a position to practice price discipline as unit costs tend to decline during the upswing (paras. 35-36).
9. In order to have an effective European competition policy it is essential to provide the Commission with an instrument to control mergers and to reinforce national competition policy (paras. 37-40).
10. Government budgets have expanded in the last five years far more than would be in line with stability requirements. These medium-term trends have, as a result of the recession grown even stronger. Deficits on the present scale cannot be maintained in the medium term. Part of the deficits will automatically disappear when the recovery gets properly under way. A steadier public finance policy would make it appreciably easier to put the economy on a steady medium-term growth path (paras. 41-45).
11. Monetary policy should aim at an expansion of money supply concerted within the Community and related to the medium-term scope for GNP growth and to the rate of inflation regarded as unavoidable in the individual member states. If better coordination of monetary and fiscal policy within the Community were achieved, an important precondition for greater exchange rate stability would be fulfilled (paras. 46-47).

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHER GRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

**INFORMATION
INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO**

**NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE**

Bruxelles, avril 1976

**UNE STRATEGIE COMMUNAUTAIRE POUR LE PLEIN-EMPLOI
ET LA STABILITE**

La Commission a approuvé les lignes directrices pour la préparation de la Conférence tripartite (partenaires sociaux, ministres du travail et de l'économie, Commission) qui aura lieu en juin prochain. La Commission a consigné ces lignes directrices dans un document qui servira de base pour les consultations avec les partenaires sociaux. M. HAVERKAMP, vice-président de la Commission, et les services de la Commission mèneront ces consultations. La Commission souligne la nécessité de définir et de mettre en oeuvre une stratégie pour le plein-emploi et la stabilité. Aux vues de ces consultations la Commission adoptera ses propositions définitives pour la Conférence tripartite.

Résumé du document SEC(76)1400

1. En dépit de nets signes vers une reprise économique en Europe, il persiste une grande incertitude en ce qui concerne la rapidité, la durée et l'étendue d'une telle reprise ainsi que les perspectives du développement économique à plus long terme.
2. La récession de 1974/75 est due à des causes multiples - nationales et internationales. Parmi celles-ci la sollicitation excessive du revenu national à laquelle procèdent les partenaires sociaux et le secteur public est sans doute la plus importante. A défaut d'un changement radical à cet égard, il faut s'attendre à plus d'inflation et plus de chômage encore dans les années à venir. Une telle évolution pourrait s'avérer fatale pour les forces démocratiques. (§ 3 - 7)
3. Il est évident que le plein-emploi mérite la priorité dans la situation actuelle. Le plein-emploi ne pourra être rétabli sans une croissance soutenue. Il convient de viser un taux de croissance supérieur à celui qu'on considère actuellement comme réalisable selon la plupart des experts nationaux dans les années à venir. Un taux de croissance élevé sera plus facilement réalisable, s'il faisait partie d'une stratégie communautaire. A défaut de compromettre la stabilité, il n'est possible de viser une croissance plus forte que si les partenaires sociaux et les pouvoirs publics pratiquent de la modération en ce qui concerne d'une part les prix et les salaires et d'autre part les dépenses publiques et les salaires. Cela exige un consensus sur les principaux objectifs de politique économique et sociale (§ 8 - 14).
4. Le rétablissement du plein-emploi et de la stabilité est une nécessité politique. Il ne sera réalisé qu'à travers une alliance de toutes les forces démocratiques pour le plein-emploi et la stabilité (§ 15 - 16).

5. La politique d'emploi devra mettre l'accent sur des mesures prositives en vue de réduire le chômage, par exemple primes à l'embauche temporaire au titre de l'accroissement des effectifs et actions pour augmenter l'emploi des jeunes. En même temps il faudra simultanément créer les conditions nécessaires grâce à des mesures générales en matière d'emploi pour que la reconversion des structures se déroule sans heurts.
6. Le retour au plein-emploi exige un accroissement substantiel des investissements. Les investissements privés ne reprendront que si la situation des profits s'améliore. Des mesures spécifiques devraient être prises pour encourager des investissements d'une part dans des régions de chômage durable et élevé, d'autre part dans des domaines visant des économies d'énergie, la diminution de la pollution et la sécurité du travail. Une extension des systèmes actuels de notification d'investissements à d'autres secteurs devrait être envisagée. La part des investissements dans les dépenses publiques devrait s'accroître. (§ 22 - 25).
7. Un élément essentiel de l'alliance pour le plein-emploi et la stabilité est la reconnaissance de la nécessité d'une action concertée de la discipline collective en matière de majorations de revenus et de prix. Les salaires nominaux devront tenir compte des hausses de prix. Mais les systèmes nationaux d'indexation des salaires ne devraient pas tenir compte d'éventuelles hausses de prix résultant de majorations de la fiscalité indirecte ou de détériorations des termes de l'échange (prix de pétrole). A plus long terme, l'accroissement de la productivité du travail est le principal critère pour les salaires réels. Pour que le rapport entre consommation et investissements puisse se normaliser, il faut que l'augmentation des salaires réels reste temporairement en-deçà de l'accroissement de la productivité. Il conviendrait d'introduire une plus grande souplesse dans les conventions collectives, afin que ces dernières puissent répondre à des évolutions économiques imprévues. Des politiques visant à promouvoir la formation du patrimoine, une meilleure information sur la répartition des revenus et du patrimoine ainsi qu'une plus grande participation des travailleurs aux décisions des entreprises contribueraient largement à rétablir la paix sociale (§ 26 - 34).
8. Afin de réaliser un "compromis social" il restera nécessaire dans certains Etats membres, d'avoir recours à une politique directe des prix pour juguler le taux d'inflation. Au cours des prochains 18 à 24 mois, il incombe toutefois aux entreprises de fournir la principale contribution à une stabilité des prix, étant donné que la baisse du coût unitaire résultant de la reprise devrait leur permettre de pratiquer une discipline de prix (§ 35-36).
9. Pour mettre en place une politique efficace de concurrence à l'échelle européenne il est nécessaire de doter la Commission d'un instrument de contrôle des fusions et de renforcer les politiques nationales de concurrence (§ 37 - 40).
10. L'expansion des budgets publics, au cours des cinq dernières années, est allée au-delà des limites compatibles, à moyen terme, avec les impératifs de la stabilité. Les tendances à moyen terme se sont encore renforcées en raison de la récession. A moyen terme, des déficits de l'ordre de ceux que l'on enregistre actuellement sont intenables. Une partie disparaîtra automatiquement lorsque la conjoncture se rétablira. Une politique des finances publiques plus régulière permettrait de guider beaucoup plus facilement l'économie vers un sentier de croissance stable à moyen terme (§ 41 - 45).
11. La politique monétaire devrait viser une expansion concertée au niveau communautaire de la masse monétaire qui tienne compte de la marge de croissance à moyen terme du produit national et du taux d'inflation considéré comme inévitable dans les divers Etats membres. La concertation à court et à moyen terme de la politique monétaire et financière au sein de la Communauté serait un facteur important de rapprochement progressif des tendances des coûts et des prix dans les Etats membres et de stabilisation des taux de change à l'intérieur de la Communauté.